

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 septembre 2012

TARIFICATION PROGRESSIVE DE L'ÉNERGIE - (N° 199)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT SÉANCE**AMENDEMENT**

N° 446

présenté par
M. Brottes

ARTICLE 7 QUATER

Au début de l'alinéa 2, supprimer les mots:

« Selon les mêmes modalités, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.